



## Echos du Conseil municipal du 12 novembre 2013

*Dans un contexte de préparation des élections municipales, cette réunion du Conseil municipal a été particulièrement rapide et peu polémique. Il faut dire qu'aucun point important nouveau n'était à l'ordre du jour. Les gros projets (comme l'école de la Minais) ne font que suivre leur cours logique.*

*Bonne lecture !*

**Vous pouvez retrouver ces 'échos' et les précédents sur mon BLOG :**

**Patrick COTREL,**

Adjoint au Maire de Sainte-Luce  
et Conseiller de Nantes Métropole  
<http://www.patrickcotrel.com/>

### Déclarations préalables :

**Bernard AUNETTE** (Information du Maire) :  
(résumé) Nous présentons plusieurs délibérations qui vont permettre de répondre aux besoins de familles. Par exemple, nous allons acquérir le terrain permettant de construire à la Minais une école, multi accueil, restaurant scolaire, centre de loisirs et salle de 160 m<sup>2</sup> pour les habitants du quartier. De plus, il y aura un CityPark accessible aux jeunes du quartier. Les travaux commenceront en mars 2014, pour une ouverture en septembre 2015.

Comme demandé, voici les coûts et subventions pour ce projet : coût total : 16,5 M€ TTC (tout compris, avec mobiliers, informatique, ...). Nos soutiens : Nantes Métropole pour 8,15 M€ (49,1%), l'Etat par le remboursement de la TVA pour 2,54 M€ (15%), le Conseil Général et la CAF pour 0,646 M€. Le coût pour la commune sera de 5,26 M€ (31,7%).

Autre investissement pour l'amélioration du service public : l'agrandissement du Patio et du service enfance –jeunesse-éducation pour un guichet unique. Le coût de cet agrandissement sera de 746 000 € TTC.

Enfin, une salle de quartier (50 places en rez de chaussée d'un petit collectif) est prévue aux Islettes pour les réunions associatives, à l'angle de la route de la Haie et de la rue de la Bougrière.

Enfin, nous avons réussi à rétablir une situation correcte des finances communales, à rénover le parc des locaux municipaux (ce n'est pas encore terminé) et construire de nouveaux équipements pour les nouveaux quartiers.

**Jacques CORDON** : (au nom du groupe Sainte-Luce Toujours) (résumé) ne souhaite pas faire de déclaration : il y a dans le monde des problèmes plus graves. Il serait d'ailleurs souhaitable que la municipalité fasse un geste de solidarité vis-à-vis des Philippines.

**Bernard AUNETTE** : se déclare tout à fait favorable à cette suggestion.

**Claude ROUSSELOT** : (au nom du groupe **Harmonicité**) (résumé) Un mot pour alerter sur la montée du racisme dans notre société. C'est d'autant

plus dangereux que la droite ne condamne cela que du bout des lèvres. L'exemple récent de ce qui s'est passé à Angers par rapport à Christiane Taubira est intolérable. Il y a eu hier un rassemblement de protestation à Nantes avec 500 personnes. C'est bien, mais sans doute insuffisant.

**Christophe CLERGEAU** : (résumé) Il y a eu un appel national de grève sur les rythmes scolaire. Mais je souhaite souligner que cela se passe bien à Sainte-Luce. Les animations se mettent en place correctement. Le rythme de 45 minutes sera sans doute à revoir et différentes améliorations pourront être apportées. Mais cela se passe bien grâce aux bons rapports avec la communauté éducative. Il ne faut donc pas se laisser embarquer dans les tensions nationales

Il ne faut pas, non plus, perdre le sens commun des règles républicaines. Il faut ici souligner le retard aux réactions contre les attaques racistes et inacceptables dont Christiane Taubira a été victime. Soulignons que le Conseil régional a adopté à l'unanimité un vœu sur cette question.

**Patrick COTREL** : Je voudrais seulement faire une courte page de publicité, comme à la télé, en faveur de la carte « **LiberTAN** » qui permet de voyager sur les bus, chronobus et tramway de l'agglomération nantaise.

- C'est une carte gratuite ;
- Vous n'avez plus besoin d'avoir (et d'acheter) des tickets ; d'autant que le coût d'un ticket acheté dans le bus est passé à 2€ (1€50 dans les points distributeurs) ;
- Vous bénéficiez du tarif le plus avantageux : dès le premier voyage, c'est 1,38€ (tarif du carnet de 10) et le prélèvement est plafonné au prix de l'abonnement mensuel ;
- Le prélèvement n'a lieu que dans le courant du mois suivant, après que vous ayez pu vérifier les voyages comptabilisés sur internet.

**Pour** des voyages sans soucis d'achat de tickets,  
**Pour** bénéficier des tarifs les plus avantageux,  
**Pour** ne plus avoir à avancer le coût de vos voyages, ...

**Demandez votre carte LIBERTAN !** (sur <http://www.tan.fr>)

**LIBERTAN, pour voyager en Liberté dans les transports en commun !!!**

## 1 - 1 et 4 Contrat de prévoyance pour le personnel :

**Bernard AUNETTE** : (résumé) Ce contrat de prévoyance permet d'intervenir en cas d'incapacité de travail et d'invalidité permanente, sur les frais d'obsèques et (en option) sur un complément retraite, .

une rente éducation et une rente de conjoint  
Le coût pour la collectivité sera de 15€ brut par mois et par agent pour les plus bas salaires et de 9€ par mois et par personne pour les plus hauts salaires.

## 2 - 1 Décision modificative N°2 :

**Christophe CLERGEAU** (résumé) Cette DM porte sur la section des investissements. Augmentation des investissements pour l'achat du terrain pour l'école de la Minais ; diminution du coût de la salle associative des Islettes (projet de salle au rez de chaussée d'un petit collectif) et subvention de la Préfecture pour l'accueil des réfugiés. Cela permet de réduire le recours à l'endettement de presque 120 000€.

parcelle pour la salle associative des Islettes ?

**Réponse** : Le terrain qui était prévu se trouve à l'angle de la rue de la Bougrière et de la route de la Haie. Il va être mutualisé avec le terrain immédiatement au Sud où un projet de La Nantaise d'Habitation de petit collectif de 30 logements va accueillir la salle associative au rez de chaussée et permettre de créer un jardin pour enfants. Le projet vous sera présenté à la prochaine commission « aménagement de la ville ».

**Jacques GAUDICHEAU** (résumé) où se situe la

## 2 – 2 Tarif des plaques au jardin du souvenir

**Marie-Paule LIZE** : (résumé) Un jardin du souvenir au cimetière permet de disperser des cendres. Un équipement va permettre d'apposer des plaques

mentionnant l'identité des défunts, si la famille le souhaite. Le coût des plaques sera de 39€ TTC (incluant la gravure).

## 4 – 1 Festival court-bouillon :

**Pierre GRALEPOIS** (résumé) Informe de demandes de subventions au Conseil régional et au Conseil général pour le festival « Court Bouillon ». Le montant estimé de ces subventions se monte à 27000€.

Mais même si cette subvention n'est pas obtenue, le festival Court Bouillon pourra se dérouler. On fera simplement mieux avec ces subventions.

## 5 – 2 et 3 Affaires foncières :

**Maryvonne SARRAZIN** : (résumé) Il nous faut acheter à la SELA le terrain nécessaire à la construction du groupe scolaire, accueils périscolaire et de loisirs, multi-accueil petite enfance, restaurant scolaire, logement de fonction et salle polyvalente. Le coût de cette parcelle de 11 770 m<sup>2</sup> est de 526 272€ HT.

D'autre part, Nantes Métropole a construit un parking relais à la Planchonnais. Une partie de ce terrain appartient à la commune. Nous allons donc céder ce terrain de 440 m<sup>2</sup> à titre gratuit, sachant qu'il appartiendra à Nantes Métropole de le gérer et de l'entretenir.

## 11 – 2 Ressources humaines :

**Claude ROUSSELOT** : (résumé) L'équipe « nettoyage » qui intervient dans les espaces public a des conditions de travail pénibles (ex. utilisation d'un scaphandre pour enlever les tags). Il convient donc de compléter le régime indemnitaire en créant une prime « salissure » d'un montant brut mensuel de 30€ pour un temps plein.

## 15 - Marchés Publics :

**René QUEBRIAC** (résumé) Le service de fourrière automobile fait l'objet d'une délégation de service public pour une période de 3 ans qui arrive à échéance le 1<sup>er</sup> avril 2014. Un nouvel appel à candidature sera lancé.

D'autre part, la maîtrise d'œuvre de l'extension et du réaménagement du « Patio » a été attribuée au Cabinet LABATUT. Suite aux études effectuées par ce cabinet, l'Avant-Projet Définitif aboutit à un coût total de 499 900 € HT. Les travaux devraient débuter en janvier 2014, pour une livraison fin 2014.